



MAIRIE D'UNIAS

Le bourg
42210 UNIAS
Tel: 04-77-54-43-59

A Unias, le 12 mars 2025

ARRETE
N°2025-02

Le Maire d'Unias,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2212-2 et L.2213-6,
Vu le code de la route,
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales,
complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,
Vu la demande de l'entreprise GOURBIERE-GACHET en date du 12 mars 2025.

Considérant que des petits travaux de terrassements de voirie route des muriers, nécessitent une réglementation de la circulation.

ARRETE :

ARTICLE 1 : A partir du **lundi 24 mars 2025 et jusqu'au vendredi 28 mars 2025** la circulation sur la route des Muriers sera alternée par feux tricolores afin de permettre la réalisation des travaux.

ARTICLE 2 : Une signalisation sera mise en place par l'entreprise GOURBIERE-GACHET chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
L'entreprise GOURBIERE-GACHET
Loire Forez
Service transport de la Région
SDIS
Monsieur le Commandant de gendarmerie de St-Galmier

Le Maire,
Yves DUBORT

